



**L'HONORABLE RAYMOND W PRONOVOST
JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC**

Palais de justice, 212, 6e rue de la Pointe, Shawinigan (Québec) G9N 8B6
Téléphone : (819) 536-3629
Courriel : michele.heon@judex.qc.ca

Le 27 mars 2020

AUX : INTERVENANTS EN MATIÈRE DE JUSTICE CRIMINELLE ;

DE : RAYMOND W. PRONOVOST, JUGE RESPONSABLE

**OBJET : COVID-19, MESURES ADOPTÉES POUR L'OUVERTURE DES
TERMES D'ASSISES DE LA DIVISION D'APPEL DE QUÉBEC LORS DE LA
SEMAINE DU 6 AVRIL 2020**

Compte tenu de la situation qui prévaut actuellement dans la province de Québec à la suite de l'adoption des décrets 177-2020 et 222-2020 par le gouvernement qui prévoient l'arrêt partiel des activités judiciaires afin de protéger la santé publique, les ouvertures de termes d'assises dans les différents districts de la division d'appel de Québec se feront par conférence téléphonique.

Aux dates et aux heures prévues à l'ordonnance du juge en chef associé (annexe A), les personnes (avocats et accusés) devront se joindre à la conférence en composant le numéro **1-855-878-4577** puis le numéro de conférence **7664187** suivi du carré (#).

Dès votre arrivée à la conférence téléphonique, fermez votre micro et ne l'ouvrez que lorsque votre dossier sera appelé et vous le fermez par la suite afin d'éviter tout bruit incongru. Prenez également la précaution d'être dans un endroit où il n'y a pas de bruit.

Tous les dossiers seront remis à l'ouverture des termes d'assises dans la semaine du 8 septembre 2020 aux dates et heures précisées par l'ordonnance de la juge en chef associée (annexe B).

Dans tous les dossiers où les avocats ont déposé une désignation d'avocat (650.01 C.cr.) la présence des accusés n'est pas requise.

Dans les dossiers où il n'y a pas de désignation d'avocat, les avocats devront prendre les dispositions nécessaires pour que leurs clients soient présents à la conférence téléphonique. Vous pouvez d'ici là, déposer au dossier de la Cour, une désignation d'avocat.

En ce qui concerne les détenus, j'ai émis une ordonnance générale d'annulation des mandats de renvoi dans tous les districts de la division d'appel de Québec pour la semaine du 6 avril 2020.

En ce qui concerne les détenus non représentés, il est prévu dans ladite ordonnance que le Service correctionnel doit fournir un téléphone au détenu pour la date et l'heure prévues de leur comparution lors des ouvertures des termes d'assises dans les différents districts de la division d'appel de Québec.

En ce qui concerne les autres accusés qui ne sont pas représentés, ceux-ci devront être présents à la conférence téléphonique.

Comme il est possible que l'on ne puisse pas rejoindre tous les accusés non représentés, chaque directeur de palais devra prévoir une personne à l'entrée du palais afin qu'un accusé non représenté puisse être en salle d'audience avec la greffière lors de l'appel de son dossier.

Comme d'habitude, une greffière ou un greffier dans chacun des districts devra être présent(e) dans la salle d'audience pour procéder à l'enregistrement et dresser les procès-verbaux, incluant les procès-verbaux suite, dans les dossiers où il n'y a pas de nouvelle option.

Je vous remercie de votre collaboration.



RAYMOND W. PRONOVOST, J.C.S.
Responsable de la chambre criminelle division
d'appel de Québec

ANNEXE « A »

Dates d'audience pour avril 2020

DISTRICTS :	Avril 2020
ABITIBI - AMOS	Mardi 7 avril à 10 h
ABITIBI – VAL-D'OR	Mardi 7 avril à 11 h
ALMA	Mardi 7 avril à 14 h
ARTHABASKA	Mardi 7 avril à 15 h
BAIE-COMEAU	Mardi 7 avril à 16 h
BEAUCE	Mardi 7 avril à 9 h
BONAVENTURE	Mercredi 8 avril à 10 h
CHARLEVOIX	Mercredi 8 avril à 11 h
CHICOUTIMI	Mercredi 8 avril à 14 h
FRONTENAC	Mercredi 8 avril à 11 h 30
GASPÉ	Mercredi 8 avril à 15 h
KAMOURASKA	Lundi 6 avril à 16 h
MINGAN	Mercredi 8 avril à 15 h 30
MONTMAGNY	Mercredi 8 avril à 16 h
QUÉBEC	Lundi 6 avril à 9 h
RIMOUSKI	Lundi 6 avril à 15 h
ROBERVAL	Jeudi 9 avril à 11 h
ROUYN-NORANDA	Jeudi 9 avril à 11h30
SAINT-AURICE	Mercredi 8 avril à 9 h
TÉMISCAMINGUE	Jeudi 9 avril à 12 h
TROIS-RIVIÈRES	Jeudi 9 avril à 9 h

Annexe « B »

Dates d'audience pour septembre 2020

DISTRICTS	SEPTEMBRE 2020
ABITIBI - AMOS	Mercredi 9 septembre à 10 h
ABITIBI – VAL D'OR	Mercredi 9 septembre à 11 h
ALMA	Mercredi 9 septembre à 14 h
ARTHABASKA	Mercredi 9 septembre à 15 h
BAIE-COMEAU	Mercredi 9 septembre à 16 h
BEAUCE	Mercredi 9 septembre à 9 h
BONAVENTURE	Jeudi 10 septembre à 10 h
CHARLEVOIX	Jeudi 10 septembre à 11 h
CHICOUTIMI	Jeudi 10 septembre à 14 h
FRONTENAC	Jeudi 10 septembre à 11 h 30
GASPÉ	Jeudi 10 septembre à 15 h
KAMOURASKA	Mardi 8 septembre à 16 h
MINGAN	Jeudi 10 septembre à 15 h 30
MONTMAGNY	Jeudi 10 septembre à 16 h
Québec	Mardi 8 septembre à 9 h
RIMOUSKI	Mardi 8 septembre à 15 h
ROBERVAL	Vendredi 11 septembre à 11 h
ROUYN-NORANDA	Vendredi 11 septembre à 11 h 30
SAINT-MAURICE	Jeudi 10 septembre à 9 h
TÉMISCAMINGUE	Vendredi 11 septembre à 12 h
TROIS-RIVIÈRES	Vendredi 11 septembre à 9 h